

TARIF DES PRESTATIONS

Résidence Autonomie de l'Oise BRESLES

à compter du 01 janvier 2024

		STUDIO	T1BIS	T2	T3
SOCLE MINIMAL DE PRESTATIONS	LOYER	216.85 €	317.07 €	335.24 €	360.44 €
	CHARGES (1)	144.56 €	211.39 €	223.49 €	240.30 €
PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES (2)		69.52 €	69.52 €	88.58€	88.58 €
TOTAL MENSUEL		430.94 €	597.99 €	647.31 €	689.32 €

PRESTATIONS FACULTATIVES	
Chambre d'accueil	48.37 € / nuit

CAUTION			
STUDIO	T1BIS	T2	T3
361.41 €	528.46 €	558.73 €	600.74 €

La caution correspond à un mois de loyer + charges

Non productive d'intérêt, elle sera conservée pendant tout le séjour et restituée conformément au Contrat de Séjour.

(1) Les charges comprennent : dépenses d'énergie des espaces communs, entretien des locaux et des espaces extérieurs, présence de l'accueil et astreintes.

(2) Les prestations complémentaires comprennent : animation et accès internet.